

Conseil Citoyen Saint Jean - Saint Pierre 28 Novembre 2024

Personnes présentes

Habitants

Mmes Yvonne COUSTAL, Henriette GODARD, Lucie CASTILLO, Monique CUXAC

Mrs: Jean DORIA, Robert VIDAL, Bruno BOGAERT, Philippe CLARET, Ahmed ADNI, Michel DEOLA, Laurent SANTAMARIA, Bruno LASO, Akli KACI

Ville de Narbonne

- Elue référente : Mme Yamina ABED
- Chargé de mission démocratie participative : Mr Alexis MAMIS

Ordre du Jour:

- 1/ Approbation du CR du 3 Octobre 2024
- 2/ Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance
- 3/Temps de bilan du séminaire 2024
- 4/ Finalisation du DDU sue les mobilités cyclables
- 5/ Diagnostic de territoire (M.DEOLA)
- 6/ Un temps de travail sur l'APP 2024-2025
 - Projet végétalisation de la Voie des Elysiques
 - Autres

7/ Questions diverses:

- Pont de Carcassonne
- Avenue de Bordeaux
- Source Cap de PLa

1. Approbation CR du 3 Octobre 2024 :

Sans aucune observation particulière, le compte rendu du CC du 3.10.2024 est approuvé à l'unanimité.

2. <u>Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance :</u>

Philippe CLARET est désigné secrétaire de séance.

3. Temps de bilan du séminaire 2024:

L'enquête de satisfaction qui a été réalisée le jour du séminaire est en cours de dépouillement.

Les remarques du CC sont :

- Le CC a apprécié la présence de Mr MALQUIER pendant toute la matinée.
- L'intervention de Mr le Maire aurait pu être moins longue.
- Il faudrait accorder plus de temps aux questions et aux échanges.
- Les présentations des services et les échanges pourraient se prolonger dans l'après-midi.
- Le CC souhaiterait avoir une diffusion des présentations faites pendant le séminaire.
- Les échanges avec les représentants des services pendant le déjeuner ont été appréciés.
- Le CC pense que le nombre d'appel à Allo Narbonne, qui a été communiqué, est sous-dimensionné.
- Les présentations et les échanges avec le représentant de la Police Municipale et avec le Service de Propreté auraient pu être plus longs.

Réponse Ville de Narbonne – Direction citoyenneté :

Ces différentes remarques ont été prises en compte et intégré à l'évaluation globale du séminiaire et dans l'organisation du prochain séminaire, en 2025.

Les supports projetés diffusables, seront transmis aux membres des Conseils citoyens.

Quelques éléments chiffrés en retour du séminaire :

Nombre de participants : 77 personnes dont 59 membres des CC

Appréciation globale: 75 % très satisfait

Appréciation des horaires : 75 % très satisfait

4. Diagnostic du DDU sur les mobilités cyclables :

Alexis MAMIS présente l'avancement de ce dossier suite aux diagnostics qui ont été faits dans certaines rues du quartier.

Il présente la méthode de travail et les constats globaux qui ont été faits.

Le dossier sera à partager avec les autres quartiers qui ont débuté leurs diagnostics sur ce même thème.

Le premier sujet discuté concerne le déplacement sur le pont de Carcassonne :

- Jean DORIA rappelle qu'un dossier sur la rénovation du pont avait été présenté en 2017 avec une fin de travaux prévue en 2022.
- Alexis MAMIS fera une demande aux services concernés en s'appuyant sur le DDU en cours de préparation sur la mobilité douce.
- ⇒ Yamina ABED précise que les Services Techniques nous répondront sur ce dossier qui est complexe.

Réponse de la ville de Narbonne – Direction voirie et mobilité douce :

La direction félicite les membres pour le travail réalisé. Un temps d'étude du dossier et nécessaire avant de faire retour au Conseil citoyen.

Le deuxième sujet est relatif au traitement du chemin des élysiques :

- L'enlèvement des racines au niveau de la piste cyclable a été effectué entre les ronds-points du Collège Georges Brassens et celui de la Campane. Une pose d'enrobé a été réalisée sur ces zones.
- Le CC apprécie cette intervention de la Mairie qui a croisé la demande que le CC avait formulée.

Remarque générale : Le CC fait part de l'absence d'entretien des marquages au sol sur les ronds-points et de certains passages protégés sur cette avenue.

Réponse de la ville de Narbonne – Direction citoyenneté :

Ces points ont bien été remontés au service concerné, dans la première partie du dossier diagnostic d'usage.

Le troisième sujet concerne le diagnostic à vélo réalisé par Philippe CLARET entre le Chemin des Amarats et les Trois Ponts : (le document a été transmis au chargé de mission)

- La traversée des ronds-points est dangereuse compte tenu de l'absence de marquage pour protéger les cyclistes.
- Le chemin pour les piétons, le long de la route de Marcorignan, a été nettoyé par la DDE mais n'est pas réellement une piste cyclable à cause de certains passages dangereux.
- Depuis la traversée du « Passage à Niveau », il est conseillé de circuler sur la rue Castan qui est parallèle à l'avenue Anatole France afin de rejoindre les « 3 ponts » en sécurité.

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Ces éléments ont bien été ajoutés au DDU « mobilité cyclable » du Conseil citoyen et transmis au service concerné.

Remarque du CC: <u>Un diagnostic sur la mobilité des piétons et des personnes à mobilités</u> réduites devra être lancé sur les mêmes zones.

5. <u>Diagnostic du territoire (M.DEOLA)</u>:

Un document a été transmis aux membres du CC ainsi qu'au chargé de mission, concernant le problème de stationnement aux heures de rentrée et sortie de l'école ST Joseph du Quartier St Salvayre.

- Il est décidé de faire un constat sur place, Alexis MAMIS donne rendez-vous le jeudi 5 Décembre à 16h30.
- Alexis MAMIS considère qu'un DDU territorial est nécessaire

M.DEOLA fait état d'autres zones à observer :

- Le croisement entre l'avenue Anatole France et la rue Paul Vieu.
- Le croisement entre l'avenue Anatole France et l'avenue Charles Trenet

Réponse de la ville – Direction citoyenneté :

Suite à la visite sur site avec les membres du CC, un DDU territorial concernant la rue du Muscat et celle du Malvoisie a été réalisée. Il a été transmis au service concerné. Dès leur retour le CC en sera informé.

Les autres lieux soulevés méritent un approfondissement, à voir quelle forme prendra la remontée (peut-être à inclure dans un DDU thématique ?).

6. Un temps de travail sur l'APP 2024-2025 :

1/ Projet de végétalisation de la Voie des Elysiques

Ce sujet suivant a déjà été présenté lors du CC d'Octobre : Il faudrait décrouter des carrés autour des arbres de la voie des Elysiques (devant le LECLERC) afin de créer un cheminement plus ombragé pour se rendre au centre commerciale.

Cala permettrait également d'avoir des zones plus agréables l'été lors des déplacements des piétons car actuellement 40% des arbres sont en souffrance selon la Direction de végétalisation de la Commune.

<u>Remarque de M. DEOLA</u>: Attention, les racines des arbres ont besoin d'une protection qui permet de conserver l'humidité.

Remarques des autres membres du CC: Le point de vue de M DEOLA n'est pas partagé car les arbres sont asphyxiés par l'encerclement de leur base par de l'enrobé (béton ou goudron).

2/Mr SANTA MARIA propose de faire un sujet sur l'eau :

Réponse de la ville – Direction citoyenneté :

Un dossier diagnostic d'usage sur la thématique de l'eau pourrait être réalisé. Il pourrait comprendre le travail en cours du Conseil citoyen sur les espaces qui pourraient être désimperméabilisés.

7. Questions diverses:

1/Mr SANTA MARIA fait part de l'implantation des bacs à ordures qui devrait être revue dans la rue du Bigaradier.

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Suite à la réunion du Conseil citoyen, plusieurs constats ont été faits concernant la rue du Bigaradier. Un point a été rajouté la concernant dans le DDU sur les mobilités cyclables. Peutêtre que concernant les constats sur la vitesse pourrait faire l'objet d'un DDU territorial. Concernant les bacs, une fiche intervention peut être réalisée pour demander un déplacement, mais la problématique semblait davantage se rapporter à l'accessibilité de ces bacs.

2/ Le CC fait également état de l'implantation de certains lampadaires qui perturbent les déplacements sur les trottoirs.

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

L'emplacement problématique de l'un de ces lampadaires (avenue Pompidor) a été remonté au travers du DDU sur les mobilités cyclables. D'autres pourront être remontés au travers du DDU sur la mobilité piétonne.

3/ Jean DORIA demande que l'avenue de Bordeaux en lien avec le pont de Carcassonne fasse l'objet d'une attention particulière compte tenu des vitesses excessives, des problèmes de stationnement.

Réponse de la ville – Direction citoyenneté :

L'avenue de Bordeaux figurera dans le DDU sur la mobilité piétonne, qui sera transmis aux services concernés.

8. Les Prochaines réunions du CC voir le tableau joint :

CALENDRIER 2025 CC SAINT JEAN SAINT PIERRE

N°	CONSEILS CITOYENS	DATES	HORAIRES	LIEUX
1	Saint Jean Saint Pierre	JEUDI 16 JANVIER 2025	18Н-20Н	Maison des Services de Saint Jean
2		JEUDI 24 AVRIL 2025		
3		JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025		
4		JEUDI 11 DECEMBRE 2025		

Fin de réunion 19h45

Prochaine réunion : jeudi 16 janvier 2025, à la Maison des Services de Saint Jean